BRASLES INFOS

LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 7 MARS 2023 - n°98

MAIRIE DE BRASLES

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Il y a quelques jours, les petits Braslois ont découvert avec plaisir la nouvelle structure de jeux installée à l'Espace Eyssartier. Je remercie les agents du service technique pour avoir assuré l'installation complète de cet équipement en régie et pour avoir ainsi permis à la commune d'économiser des frais de pose. Ces économies pourront être engagées dans d'autres équipements pour notre village.

J'invite bien entendu chacun à faire une utilisation adaptée et respectueuse de ce nouveau jeu afin qu'il puisse profiter durablement aux enfants.

En ce mois de mars, nous avons le plaisir de voir les randonnées à travers les sentes du village reprendre. Après un hiver qui a pu renforcer l'isolement et le repli sur soi, je vous invite à venir nombreux à cette promenade, accessible au plus grand nombre, qui alliera convivialité, bien-être et découverte/re découverte du village.

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

« Le Bulldozer » est arrivé à l'Espace Eyssartier !

C'est sous un beau soleil d'hiver mais avec des températures glaciales que « le Bulldozer » a fait son entrée à l'Espace Eyssartier.

Installé durant les vacances d'hiver par l'équipe du service technique de la commune, « le Bulldozer » est venu remplacer la structure de jeu en bois, devenue inadaptée.
Après des travaux de préparation du sol réalisés pour assurer la bonne implantation de la structure et sa stabilité, près de 30 tonnes de sable ont été déposées autour du jeu pour sécuriser et amortir la descente des enfants.

Ce nouvel équipement, aux couleurs flamboyantes propose des activités multiples pour satisfaire pleinement l'imagination des enfants de 2 à 6 ans. Escalade, agilité, glissade...il y en a pour tous les goûts !

Une autre structure, "Le Dôme", pour les enfants dès 5 ans sera prochainement installée au parc.

Une fois cette seconde installation achevée, la signalétique rappelant les âges d'utilisation de chaque structure sera mise en place dans l'enceinte du parc.

Indemnité carburant : prolongation jusqu'au 31 mars 2023

Dans le dernier numéro du flash, nous vous présentions les conditions pour accéder à l'indemnité carburant mise en place par le Gouvernement. Initialement fixée au 28 février, **la date limite de dépôt des demandes a été reportée au 31 mars**.

N'hésitez pas à vérifier votre éligibilité à ce dispositif en vous connectant sur **https://ict.impots.gouv.fr**

Abonnement Déchets Service

Depuis cette année, **la facturation de la collecte des déchets ménagers s'effectue via l'Abonnement Déchets Service,** en lieu et place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

La CARCT, en charge de ce service a édité un guide complet pour tout savoir sur les étapes clés, la facturation, les modalités de paiement. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, retrouvez le sur le www.carct.fr/et-agit/les-dechets ou en mairie.

Retour en images sur...

Carton plein pour la soirée **loto de l'association *Brasles Demain* le 25 février dernier** qui affichait déjà complet plusieurs jours auparavant.

Bravo à eux pour leur engagement sans faille pour Brasles depuis bientôt 40 ans!

L'association des Anciens Combattants s'est réunie début mars pour son assemblée générale. Après un bilan de l'année 2022, les membres ont formulé le souhait de parvenir à mobiliser davantage les Braslois lors des cérémonies patriotiques à venir.

Reprise des randonnées le samedi 25 mars à 14h

Et si pour fêter le retour des beaux jours, vous veniez découvrir ou redécouvrir les sentes et sentiers de Brasles le samedi 25 mars ?

Accessibles au plus grand nombre, ces promenades au sein de notre village sont l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire de notre commune, de mieux connaître sa végétation, sa faune,…
En famille ou entre amis, ou bien entendu en solo, venez participer à cette balade au grand air d'environ 7km.
Prévoyez de bonnes chaussures et un vêtement de pluie en cas de mauvais temps.
Une collation sera offerte à l'ensemble de participants à la fin du parcours.

Le rendez-vous est fixé à 14h, au niveau du terrain de pétanque, face à l'Espace Eyssartier.

Tu viens d'avoir 16 ans ? Pense au recensement citoyen...

Le recensement de la population brasloise vient tout juste de s'achever et voici qu'à nouveau un sujet sur le recensement vient remplir ces colonnes. Oui, mais il s'agit bien d'un sujet différent. Explications.

Le recensement citoyen est une démarche administrative obligatoire pour tout jeune, dès son 16ème anniversaire jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Pour l'effectuer, il suffit de se rendre en mairie. Une fois cette étape réalisée, une attestation de recensement est délivrée. Ce document est à conserver précieusement car il est obligatoire pour pouvoir s'inscrire à des examens avant l'âge de 18 ans.

A l'issue du recensement citoyen, le jeune est également convoqué à la journée défense et citoyenneté et est automatiquement inscrit sur les listes électorales dès qu'il fête ses 18 ans.

Rendez-vous en mairie pour plus d'informations ou sur www.service-public.fr

L'association des Anciens Combattants souhaite connaître votre avis

L'association des Anciens Combattants de Brasles souhaite innover en cette année 2023 en remplaçant le traditionnel repas organisé à l'issue des cérémonies du 11 novembre par un barbecue à la suite des commémorations du 8 mai.
Elle propose aux Braslois qui le souhaitent de s'associer à ce moment de convivialité autour de grillades, frites et boissons, de venir échanger avec les anciens combattants du village et d'entretenir ainsi le Devoir de Mémoire.

Afin de permettre à l'association de pouvoir envisager l'organisation logistique de cet événement, il lui faut connaitre, en amont, le nombre d'habitants qui seraient intéressés par ce moment de partage.
L'association remercie donc les personnes intéressées de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le déposer en mairie, à leur attention (elles seront recontactées par un membre de l'association qui leur indiquera les modalités de participation - horaire, tarifs,…).

- -

BARBECUE DU 8 MAI 2023

Nom :……..
Prénom :……
Nombre de participants éventuels :……...
Coordonnées (mail ou téléphone) :
……

Saison CULTURELLE 2022-2023 • plus d'infos sur WWW.CARCT.FR

Vos prochains rendez-vous...

Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces différents événements sur www.brasles.fr, rubrique Actualités

MARS

Samedi 25
Randonnée de découverte des sentes du village
RDV à 14h
Terrain de pétanque

AVRIL

Vendredi 7
Spectacle Les gens Ferrat
21h
Espace Culturel
Raymond Commun

PANNEAU POCKET
Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Directrice de la publication : Julie CONTOZ – Rédaction : Blandine BARANIN-GOUHENANT
Tirage à 700 exemplaires.

Mairie de Brasles
Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de** 08h30 à 12h00 - **Un samedi sur deux (semaine impaire) :** de 10h00 à 12h00
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr